

Edito

« Personne ne peut dire si la pénurie de matières est conjoncturelle ou structurelle mais nous savons qu'elle impacte grandement nos projets et les entreprises. C'est pour faire face à ce genre de problématiques que les membres du cluster Robin•s se sont regroupés. En poursuivant nos actions collaboratives, nous pouvons espérer des retours économiques qui soient à la hauteur de la qualité offerte par notre filière. Par ailleurs, le cluster renforce ses actions de promotion au sein de divers réseaux professionnels et auprès des donneurs d'ordre. Aujourd'hui plus qu'hier il nous faut nous serrer les coudes pour en tirer un bénéfice collectif et pérenne. »

Christian Marie, Secrétaire

Présentation d'un Robin•s



R Centre technique industriel, FCBA a pour mission de promouvoir le progrès technique, de participer à l'amélioration du rendement et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des filières forêt-bois et ameublement. FCBA est le seul organisme de recherche en Europe qui travaille de l'amont de la filière forêt-bois jusqu'à la fin de vie des produits.

Partenaire privilégié des entreprises, FCBA est à l'écoute de leur environnement technique et économique, pour les aider à intégrer les innovations technologiques et s'adapter à l'évolution rapide des marchés.

1. Des compétences au service des filières

Ces actions rassemblent des prestations en matière d'essais, d'appuis techniques, d'expertises, de conception de produits, de certifications de qualité, de veille technologique et de formation professionnelle.

2. Travailler avec les filières sur des actions collectives

FCBA participe au développement des secteurs d'activité, à travers différentes actions à caractères collectif et transversal : études et recherches, normalisation, information

3. Et aussi des prestations privées

Aide à la conception et à l'innovation [en particulier, FCBA accompagne les entreprises à concevoir-construire avec le bois, formation, essais, certification [organisme certificateur dans le domaine réglementaire (Marquage CE/RPC) et volontaire, FCBA délivre des certifications au titre de la marque CTB et, la Marque NF. FCBA intervient également pour le compte de certifications ou de labels appartenant à d'autres organisation (PEFC, FSC, Bois de France, Origine France Garantie,...) et en expertise.

Plus de renseignements sur le site :

<https://www.fcba.fr/>

Agenda

- Communication Robin•s dans l'agenda du Forum international Bois Construction qui se tiendra du 15 au 17 Juillet à Paris.
- Présence Robin•s au Colloque Défis Bâtiment Santé le 06 Juillet à Paris.
- Participation d'une délégation Robin•s aux Rencontres régionales Woodrise Nouvelle-Aquitaine du 2 au 8 Octobre
- CNBD [Congrès iNternational du Batiment Durable] du 06 au 08 Octobre à Strasbourg (présentiel ou vidéoconférence)

Ressources - Documentation

- Rapport d'étude du CEREMA sur "Modélisation des besoins de chauffage et de refroidissement d'un bâtiment en béton de chanvre" : http://www.vegetal-e.com/fichiers/2021-cerema-modelisation-besoins-chauffage-et-de-refroidissement-batiment-beton-chanvre_1617122024.pdf
- Brochure Carbone réalisée par FCBA pour CODIFAB : https://www.codifab.fr/sites/default/files/brochure_carbone_foret-bois_2021.pdf
- « Poussières de bois : évaluez le risque d'exposition dans votre atelier » par CODIFAB : <https://www.codifab.fr/actions-collectives/bois/poussieres-de-bois-evaluez-le-risque-dexposition-dans-votre-atelier-2735>
- « Flambée des matières premières », Conférence de presse du 15 juin par le ministre de l'Economie Bruno Le Maire : <https://www.lemoniteur.fr/article/flambee-des-matieres-premieres-pas-de-penalites-de-retard-pour-les-marches-publics-de-l-etat.2150254>
- Rappel > aide du Conseil Régional BFC pour la construction de bâtiments en bois, notamment utilisant les bois locaux (échéance au 31/12/2021) : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/node/562>

Dans le cadre de ses missions de promotion et communication, le CNDB recherche des logements collectifs bois respectant les critères suivants : entre R+4 et R+8, livrés en 2020 ou 2021, avec un système structurel bois utilisant d'autres matériaux bois que le CLT (au moins pour partie), qui répond à la réglementation incendie actuelle concernant la propagation du feu en façade. Si l'une de vos réalisations répond à ces critères, envoyez un mail à construction.bois@cndb.org

- Accompagné par Accort Paille, Bouygues Construction s'engage dans la construction paille : <https://www.bouygues-construction.com/blog/fr/construire-durablement/construction-durable-vers-un-retour-de-la-paille/>
- EmiBio : un projet de recherche sur les émissions des matériaux biosourcés <https://www.cerema.fr/fr/actualites/emibio-projet-recherche-emissions-materiaux-biosources>